Envoyé en préfecture le 20/02/2026
Reçu en préfecture le 20/02/2026
Publié le
ID : 056-215601998-20260219-2026004-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 12
Présents 9
Votants 10

L'an deux mil vingt six
le 19 février à 20 heures
le Conseil Municipal de la Commune de Roudouallec
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Paul COZIC, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2026

PRÉSENTS : Paul COZIC, Laurence LE BOZEC, Gwendoline LE STER, Vanessa LE LAMER, Anthony ROLLAND, Erwan QUERE, William CRAFF, Marcelle BENEAT, Joël MAGUER.

ABSENTS : Paul GRIJOL, Isabelle RIVOAL.

PROCURATIONS : Isabelle LE MOIGNE donne procuration à Paul COZIC.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Vanessa LE LAMER est élue secrétaire de séance.

N° délibération 2026/004 - DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR L'ISOLATION DE SALLE POLYVALENTE

Dans le cadre des travaux d'isolation de la salle polyvalente, Monsieur le Maire propose de solliciter une subvention au titre de la DETR.

Le coût des travaux est estimé à 10 984 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Isolation salle polyvalente	10 984.00 €	DETR	4 393.60 € (40 %)
		Amendes de police	4 393.60 € (40 %)
		Autofinancement	2 196.80€ (20 %)
Total	10 984.00 €		10 984.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Approuve les travaux d'isolation de la salle polyvalente pour un montant de 10 984 € HT,
- Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR,
- S'engage à financer la part de la dépense restant à la charge de la Commune,
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à ce projet.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire, Paul COZIC

Mairie de ROUDOUALLEC (Morbihan)